



REALISER SON PLAN DE PREVENTION

Réaliser des plans de prévention en conformité par rapport aux obligations réglementaires afin de prévenir les risques



Public

Toute personne chargée de réaliser des plans de prévention



Participants

Jusqu'à 8 personnes



Intra

Dans vos locaux,
selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

1 jour (7 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Connaître le cadre réglementaire régissant la sécurité des interventions des entreprises extérieures
- ✓ Appréhender les éléments de responsabilités incombant à une entreprise utilisatrice et à une entreprise extérieure
- ✓ Savoir détecter les risques liés à la coactivité et l'intervention d'entreprises extérieures
- ✓ Réaliser un plan de prévention conforme et adapté au contexte pour prévenir les accidents

Programme

RÉGLEMENTATION APPLICABLE

Champ d'application de la coactivité

Rôles des intervenants : entreprises utilisatrices et extérieures

Responsabilités des différents acteurs

ÉTAPES CLÉ D'UN PLAN DE PRÉVENTION

Planification

Elaboration du cahier des charges

Analyse et l'évaluation des risques

Interférence des risques

Visite préalable sur le terrain

Mesures de prévention

Documents à joindre au plan

Analyses de risques particuliers (protocole de sécurité...)

ELABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION

Rubriques obligatoires du plan de prévention

Tableau récapitulatif des risques

Rubriques et documents spécifiques

SUIVI DU PLAN DE PRÉVENTION

Mise à jour

Information des acteurs internes et externes

Consultation

Rôle et participation des CSE/CSSCT

APPLICATIONS PRATIQUES

Rédaction d'un plan de prévention à partir d'un cas concret

Elaboration d'une trame générique de plan de prévention

transposable selon le contexte et l'activité

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'application en groupe avec des vidéos et sur le terrain (si possible), mises en situation adaptées à l'activité des participants.

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, vidéos, plans de prévention, protocoles de sécurité, grilles d'évaluation...

Intervenant

Formateur expérimenté et spécialiste en prévention des risques

Evaluation et validation

Evaluation théorique (QCM)

Délivrance d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Une périodicité de 36 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des points clés est préconisée.

Support remis aux stagiaires

Un livret est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Références réglementaires

Articles L4512-1 à 16 du code du travail ; arrêté du 19 mars 1993

Les + NEOMIS

- + Exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants
- + Formateurs qualifiés et expérimentés
- + Pédagogie interactive et participative
- + Elaboration d'une trame générique

98,3 % Taux de satisfaction
stagiaires



Notre engagement qualité

